



Comment les inégalités de genre impactent-elles la santé des femmes ?



Saisine liée : INÉGALITÉS DE GENRE ET SANTÉ DES FEMMES AU PRISME DE LA PÉRINATALITÉ

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Le CESE lance ses travaux

Les femmes sont parfois l'objet d'une prise en charge médicale inadaptée avec des diagnostics médicaux tardifs. Cette inadéquation dans la prise en charge médicale des femmes découle d'une recherche santé traditionnellement centrée sur le modèle masculin, créant des inégalités entre femmes et hommes dans le traitement de la santé. Le CESE lance ses travaux sur le sujet, à travers le prisme de la périnatalité qui, prit dans sa globalité, permettra de mettre en avant les inégalités de santé auxquelles les femmes font face.

Une vision de la santé centrée sur les hommes

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »

Si la santé des femmes a déjà fait l'objet d'études et de rapports institutionnels, celle-ci reste encore mal prise en compte, insuffisamment visible et considérée. Cela s'illustre par exemple à travers le sous diagnostic des maladies cardio-vasculaires chez les femmes, en faisant ainsi la première cause de mortalité féminine.

Le manque de connaissances et d'informations adaptées sur la santé des femmes découle d'une recherche médicale traditionnellement genrée, centrée sur l'homme, considéré comme un modèle duquel découle toutes les « exceptions ». Ces méthodes de recherche se répercutent sur la santé des femmes, avec une prise en charge, des traitements et un suivi médical inadéquat.

Comment la périnatalité se fait le révélateur des inégalités de genre dans la santé ?

Tout en évitant l'écueil de réduire les femmes à leur seule fonction reproductive, le CESE souhaite envisager la périnatalité dans un large périmètre allant de la procréation, la grossesse et les premiers mois de l'enfant. Autant de périodes charnières de la vie d'une femme qui ont une incidence sur sa santé, celle de l'enfant et celle de son entourage, mais aussi sur sa vie personnelle et professionnelle.

L'étude de la périnatalité constitue une approche pertinente pour mettre en lumière les inégalités de santé, mais aussi la nécessité d'une approche globale de la santé des femmes, adaptée aux différentes périodes de leur vie, sans représentations et préjugés. En effet, la maternité est une période révélatrice des inégalités qui touchent les femmes en matière de santé, à la fois entre les femmes et les hommes mais aussi entre les femmes elles-mêmes selon les territoires. En mettant en évidence les inégalités de santé des femmes, l'étude de la périnatalité permet d'inscrire ces inégalités dans un contexte plus large dont il est essentiel de se saisir : les inégalités de genre sur la santé et le besoin d'avoir des politiques publiques adaptées. C'est à travers ces questions et ces enjeux que le CESE a décidé de lancer ses travaux.

La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité mènera ses travaux avec la réalisation d'auditions d'experts et d'entretiens. Elle assurera un lien avec les travaux sur la santé mentale des jeunes conduits par la Commission Affaires sociales et santé, ainsi qu'avec la Délégation aux Outre-mer du fait de leur situation particulière sur la question.

Ce projet d'avis sera rapporté par [Marie-Josée Balducchi \(Groupe Familles\)](#) et [Anouk Ullern \(Groupe Entreprises\)](#) et sera présentée lors de la séance plénière du mardi 23 septembre 2025.